

## Règlement pour les tournois internationaux

NOM DU TOURNOI : .....

### 1. Organisateur du tournoi

Nom et adresse de l'organisateur ou du club organisateur :

.....  
.....  
.....

### 2. Dates et lieu(x) du tournoi

Le tournoi aura lieu du ..... au ..... 20...

A (adresse du/des stade(s) de football) : .....

### 3. Equipes participantes

Les équipes suivantes ont été invitées et participeront au tournoi :

Nom du club	Association Nationale

Seules des équipes affiliées à une association nationale reconnue sont autorisées à participer au tournoi. Un joueur peut jouer pour une seule équipe au cours du tournoi.

La délégation du club se composera de ..... participants au maximum (joueurs, entraîneurs, accompagnateurs, etc.).

### 4. Règles du jeu

Tous les matchs sont joués conformément aux Lois du jeu édictées par l'International Football Association Board (IFAB) (éditions en vigueur), à moins qu'il ne soit énoncé autrement dans le présent règlement.

Le nombre de joueurs par équipe, y compris le gardien, est limité à.....

Les dimensions du terrains sont les suivantes : longueur ..... mètres ; largeur : ..... mètres.

Règles supplémentaires :

.....

### 5. Commission du tournoi

L'organisateur instituera une commission du tournoi qui sera responsable du déroulement sportif du tournoi et qui aura la compétence de régler les litiges, les réclamations, les appels ainsi que les cas non prévus. Cette commission se composera des personnes suivantes :

Nom	Prénom	Appartenance au club	Fonction

Si nécessaire, la commission du tournoi fera un rapport à l'association nationale correspondante et/ou aux organismes de football internationaux (FIFA / UEFA).

### 6. Arbitres

Tous les matchs seront dirigés par des arbitres affiliés à (nom de l'association) :

.....

Des arbitres assistants seront désignés par (nom de l'association) :

.....

*(Variante : chaque équipe participante désignera un arbitre assistant dont le nom sera communiqué à l'arbitre avant le match).*

L'arbitre sera responsable de communiquer le résultat final de chaque rencontre à la commission du tournoi.

### 7. Catégorie d'âge

Tous les joueurs autorisés à jouer appartiendront à la catégorie suivante :

.....

### 8. Durée des matchs

Les matchs dureront 2x ..... minutes. La pause de la mi-temps durera ..... minutes et une éventuelle prolongation 2x ..... minutes / avec *(variante : sans)* Golden Goal (but décisif).

### 9. Liste des joueurs et joueurs remplaçants

Avant le premier match, le chef de délégation du club participant remettra à la commission du tournoi une liste indiquant le nom des joueurs, leur numéro ainsi que leur date de naissance.

..... parmi les ..... remplaçants (y compris le gardien) figurant sur la liste des joueurs pourront être alignés à n'importe quel moment pendant le match. Un joueur remplacé ne pourra plus jouer au cours du même match. *(Variante : un joueur remplacé pourra à nouveau jouer au cours du même match).*

### 10. Système du tournoi

Le tournoi se disputera selon le système de jeu suivant : *(matches de groupes, variante : système à élimination directe)*

.....

Description : .....

.....

.....

### 11. Programme des matchs

Date	Début de match	Terrain	Rencontre équipe A – équipe B

### 12. Système de points

Le système de points ci-après sera appliqué lors du tournoi :

3 points pour une victoire / 1 point pour un match nul / 0 point pour une défaite

Si deux ou plusieurs équipes obtiennent le même nombre de points, les critères suivants seront

appliqués pour déterminer leur classement ou leur qualification pour le tour suivant :

- a) meilleure différence de buts
- b) plus grand nombre
- c) rencontre directe
- d) tirs au but (*variante : tirage au sort*)

### **13. Equipement des joueurs**

Chaque équipe disposera d'une tenue principale et d'une tenue de réserve, de couleurs différentes. L'équipe nommée en second dans le programme devra changer de tenue si l'arbitre estime que l'on ne peut clairement distinguer les couleurs des deux équipes.

### **14. Secteur disciplinaire**

Carton rouge – expulsion : un joueur qui a reçu un carton rouge sera suspendu pour .....  
(*variante : un match ; jusqu'à la fin du tournoi*)

Carton jaune – avertissement officiel : un joueur qui a reçu deux cartons jaunes pendant le tournoi sera suspendu pour .....  
(*variante : pour le match suivant*)

Si un joueur a été expulsé du terrain ou a reçu un avertissement, l'arbitre en informera la Commission du tournoi immédiatement après le match.

Si un joueur se conduit de manière antisportive, le cas sera signalé à son association nationale, qui décidera des mesures appropriées à prendre à l'égard du joueur. Si un membre de délégation se conduit de manière gravement incorrecte pendant le tournoi, la commission du tournoi le communiquera par écrit aux associations de football nationale et internationale concernées.

### **15. Réclamations et appels**

Les réclamations et les appels devront être adressées à la commission du tournoi, qui prendra une décision définitive et contraignante. La commission n'acceptera aucune réclamation concernant des décisions de l'arbitre sur le terrain.

### **16. Approbation du tournoi**

Il appartient à l'organisateur d'obtenir toutes les autorisations nationales et/ou internationales nécessaires pour le tournoi au moins deux mois avant le début du tournoi.

### **17. Agents de matchs**

Seuls un club ou une association peuvent arranger la participation de clubs/associations à des tournois.

### **18. Trophée**

Un trophée sera remis à l'équipe vainqueur. Les autres équipes recevront.....  
(*variantes : médailles, etc.*)

### **19. Assurances**

Chaque équipe est responsable de contracter une couverture d'assurance appropriée pour ses joueurs.

L'organisateur du tournoi contractera les assurances suivantes :

.....

### **20. Coûts**

Les coûts suivants seront pris en charge par l'organisateur du tournoi :

.....

Chaque équipe participante devra payer une contribution au tournoi de .....

(monnaie/montant). Elle devra en outre prendre en charge tous les frais que l'organisateur du tournoi n'a pas confirmé d'assumer par écrit.

**21. Autres dispositions**

.....